

Master en sciences de l'ingénieur industriel - électromécanique Finalité mécanique

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE ME441 COP Mécanique IB : Maintenance mécanique et analyse vibratoire			
Code	TEMM1M41	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-Christophe NUTTE (jean-christophe.nutte@helha.be) Cécile WAILLIEZ (cecile.wailliez@helha.be) Anne-Marie GUILLAUME (anne-marie.guillaume@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie du Master en électromécanique, finalité spécialisée mécanique. Elle sensibilise l'étudiant à la présence de modes de fonctionnements vibratoires dégradés dans une chaîne de transmission de puissance.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Identifier, conceptualiser et résoudre des problèmes complexes**

- 1.1 Intégrer les savoirs scientifiques et technologiques afin de faire face à la diversité et à la complexité des problèmes rencontrés
- 1.3 Concevoir, développer et améliorer des produits, processus et systèmes techniques
- 1.4 Modéliser, calculer et dimensionner des systèmes
- 1.5 Sélectionner et exploiter les logiciels et outils conceptuels les plus appropriés pour résoudre une tâche spécifique
- 1.6 Établir ou concevoir un protocole de tests, de contrôles et de mesures

Compétence 2 **Concevoir et gérer des projets de recherche appliquée**

- 2.2 Réaliser des simulations, modéliser des phénomènes afin d'approfondir les études et la recherche sur des sujets technologiques ou scientifiques
- 2.3 Mener des études expérimentales, en évaluer les résultats et en tirer des conclusions

Compétence 3 **Maîtriser et intégrer l'ensemble des technologies nécessaires à la conception de systèmes électromécaniques**

- 3.1 Effectuer un choix raisonné d'un matériau dans le but d'une intégration optimale et le justifier en fonction des propriétés et de l'utilisation
- 3.2 Dimensionner, sélectionner, intégrer les éléments de systèmes multi-technologiques (mécanique, électrotechnique, automatique, informatique, hydraulique, pneumatique, thermique...)

Compétence 4 **Gérer, améliorer, fiabiliser des process et des outils d'exploitation**

- 4.1 Identifier et mettre en œuvre la maintenance adéquate
- 4.2 Utilisation de logiciels spécifiques de type CFAO, GMAO...
- 4.3 Planifier et réaliser des tests et des mesures...
- 4.4 Exploiter les indicateurs de fonctionnement et appliquer les actions nécessaires

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant est amené à donner les pistes pour poser un diagnostic sur un mode de fonctionnement vibratoire dégradé. Il donne, sur base de ce diagnostic, des pistes afin de remédier aux problèmes rencontrés.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEMM1M41A Maintenance mécanique et analyse vibratoire

60 h / 5 C

Contenu

Vibrations et maintenance : équilibrage de pièces en rotation, concept de maintenance prédictive, détermination de fréquences propres de systèmes mécaniques rectilignes et courbes.

Traitement du signal.

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux et TP.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Guide des sciences et technologies industrielles (Fanchon) et Guide de mécanique (Fanchon)

Les extraits de normes proposés et les simplifications parfois adoptées, ne sauraient remplacer, en usage professionnel, les documents officiels de l'AFNOR, NBN, etc. et les catalogues de référence des fabricants.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus, notes de laboratoire, catalogues divers, logiciel.

Mise à disposition des supports de cours sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette UE sera constituée d'une mise en situation en présence des trois intervenants lors de la session et d'une évaluation hors-session. Examen écrit-oral.

La partie TP n'amène pas à une évaluation mais prépare à l'examen en session.

De cette mise en situation, on ressortira deux notes : N1a pour l'étude de vibration-maintenance et N1b pour le traitement du signal.

Le traitement du signal sera également évalué par un examen écrit le même jour que l'examen en session : N2b

Vibration-maintenance sera également évalué par une interrogation écrite hors-session : N2a

Note Na, vibration maintenance, moyenne arithmétique entre N1a et N2a : $(2*N1a+N2a)/3$

Note Nb, traitement du signal, moyenne arithmétique entre N1b et N2b : $(N1b+N2b)/2$

Note finale : moyenne géométrique entre Na et Nb : $(Na*Nb)^{(1/2)}$

L'évaluation en présence des 3 intervenants sera d'une durée de 4 heures tant au Q1 qu'au Q3. Une extension sera envisagée si le nombre d'étudiants dépasse 16.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

La présence aux laboratoires de maintenance et vibrations est obligatoire.

- Les étudiant.e.s ayant des cours dans plusieurs blocs et ayant plusieurs activités obligatoires prévues en même temps à l'horaire doivent en informer les responsables des activités concernées, par mail, au plus tard la 2e semaine du quadrimestre, afin de trouver une solution. Les autres intervenants de l'activité d'apprentissage doivent être en copie de ce mail. Si ce n'est pas fait dans ce délai et que l'étudiant.e ne se présente pas à l'activité obligatoire, son absence sera considérée comme injustifiée et les règles prévues dans ce cas seront appliquées.

- En cas d'absence injustifiée à un laboratoire, la cote de l'examen de maintenance et vibrations sera multipliée par un coefficient 0.7. Un coefficient multiplicateur de 0.6 sera appliqué pour 2 absences injustifiées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).